

Titre de la proposition : Proposition de motion précarité étudiante

Date: 22/10/2023

Signataires de la proposition : Membres du GT

Constats:

Constatant la paupérisation grandissante de la population belge exacerbée par les différentes crises que nous avons traversées ces dernières années

Constatant que près d'un étudiant sur trois éprouve des difficultés pour financer ses études¹

- Constatant qu'entre 2018 et 2022, le nombre d'étudiants bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale à progressé de 20 % passant de 21.254 à 25.500 étudiants²;
- Constatant que les études supérieures sont devenues inaccessibles pour beaucoup puisque le montant dépensé pour une année varie entre 5 000 € et 14 000 €³;
- Constatant que 71,6 % d'étudiants ont recours à un job étudiant⁴;
- Constatant que 27,3% des étudiants pratiquant une activité rémunérée considèrent que celle-ci a un impact négatif sur leurs études ;
- Considérant les difficultés administratives rencontrées par les parents dont les enfants suivent des études supérieures pour continuer à percevoir des allocations familiales ;

Recommandations:

C'est pourquoi Génération Engagée propose :

- De rendre le minerval progressif pour que chacun contribue à hauteur de ses moyens :
 - Gratuit sur allocations d'études.
 - Revoir les tranches de revenus pour le recours à un minerval réduit.

https://www.revuepolitique.be/quand-la-precarite-etudiante-impacte-lemancipation-individuelle-et-collective/#:~:te xt=Un%20article%20paru%20dans%20le%20n%C2%B0118%20de%20Politique,&text=Ainsi%2C%20en%20nov embre%202020%2C%2032,(sur%20lequel%20nous%20reviendrons).

 $\underline{\text{https://www.lesoir.be/496675/article/2023-02-22/precarite-etudiante-les-demandes-daide-explosent-suite-aux-crises-successive}$ s#:~:text=Entre%20septembre%202018%20et%20septembre,aide%20financi%C3%A8re%20quinze%20ans%20auparavant.

https://bx1.be/categories/news/une-annee-dans-le-superieur-coute-entre-5-000-et-13-500-euros-par-an/

⁴ Enquête SONECOM



- De systématiser l'octroi des bourses au travers des allocations familiales. Mais de prévoir un mécanisme de versement à l'étudiant.
- De revaloriser le montant des allocations d'études, en l'évaluant sur base d'une logique forfaitaire via une allocation davantage proportionnée aux revenus.
- Proposer des repas à prix réduits pour les étudiants boursiers.
- De communiquer systématiquement aux étudiants, dès le secondaire, les informations relatives aux allocations d'études et aides disponibles.
- D'élargir les conditions d'accès au statut d' "étudiant de condition modeste" et de minorer les droits d'inscription de ses bénéficiaires.
- D'étendre les allocations d'études à l'enseignement de promotion sociale, en tenant compte des spécificités de ce type d'enseignement, des publics concernés et des aides existantes.
- D'étendre l'offre d'abonnements de transport à prix réduits pour la SNCB, sans restriction liée à l'âge et pour tous les étudiants.
- D'automatiser les transferts d'informations entre les caisses d'allocations familiales et les établissements du supérieur (notamment via la plateforme e-Paysage).